

20 ans d'utilisation des bois locaux, Gymnase à Sassenage

Jacques Anglade
Anglade Structure Bois.
FR- Port Vendres



1. Les raisons de l'usage des bois locaux

Cette question se pose à un niveau national, et local :

comment un pays aussi riche en forêts peut-il avoir une filière bois déficitaire, et importer autant de bois d'œuvre ?

et pourquoi faire venir du bois de si loin, quand la forêt est ici ?

Dans le premier cas, c'est un problème économique, dans le second écologique.

La Suisse, avec ses importantes ressources avait fait dès les années 70 le geste de recruter à l'EPFL, pour la chaire de structures en bois les Professeurs Natterer et Winter.

Tout un vocabulaire, des détails d'assemblage, une éthique enfin, si l'on ose dire, sont élaborés là à l'IBOIS, dans les années 80. Mes confrères Flach, Sandoz, Gaujard, et moi-même sommes depuis, chacun à sa manière, les héritiers de cette époque riche en inventions de toutes sortes.

2. Une démarche naturelle

Depuis 20 ans, en France, la démarche s'installe : Ecopole de la Plaine du Forez, bâtiments IRM de St Etienne et de Villefranche sur Saône, Gymnase de Vanosc, ici sous l'impulsion d'architectes motivés par ces questions : l'Atelier de l'Entre :

A l'Ecopole de la plaine du Forez sont utilisés les bois douglas des scieurs du Forez, et les bois ronds travaillés et imprégnés à Montrond, juste à côté du site.

L'IRM de St Etienne utilise le douglas du Haut Beaujolais, où est implanté le charpentier.

Celui de Villefranche sur Saône, plus proche de la Bourgogne, fait appel au chêne local, car si le sujet qui m'est imposé est: le résineux local, l'approche au moment de la conception est, heureusement moins restrictive, et l'usage des feuillus locaux, hélas, bien trop rare encore.

Pour le gymnase de Vanosc, ce sont les fûts empilés à la scierie voisine, à 1 km du chantier, qui ont été utilisés.

3. Rôle des interprofessions

Les interprofessions se mobilisent :

Dans la Loire : Halle sportive de Firminy, Tennis de Roanne

A Firminy, Interforêt bois 42 m'a demandé de faire une proposition de structure, en collaboration avec l'architecte de la ville.

A Roanne, c'est une étude de faisabilité, demandée aussi par Interforêt bois 42, qui conduit à un projet, entériné par l'architecte de la ville.

Dans les deux cas, l'avantage de la démarche est bien sûr la priorité donnée à la structure, et l'usage imposé des bois locaux, mais au risque d'obtenir un projet qui reste un projet de structure, sans faire un projet d'architecture.

Pointent ainsi les premiers risques du volontarisme.

4. Les interprofessions comme catalyseurs

En Ardèche : Pont de Villevoiance, Passerelle d'Ajoux, c'est Fibois07-26 qui fait appel à moi, me faisant rencontrer les maîtres d'ouvrage.

A Villevoiance, la première visite est pour la scierie locale, qui me confirme la possibilité d'obtenir des bois de 14m (pas plus !), la portée du pont routier.

La rencontre de René Féougier, maire d'Ajoux en 2001, est de celle qui marque. Là aussi, n'en déplaise au sujet imposé, c'est le châtaignier qui s'impose en ce lieu.

Dans les deux cas, l'interprofession a joué un rôle très efficace de catalyseur.

5. Les maîtres d'ouvrage prennent le relais

La communauté de commune de la vallée de l'Eyrieux, inspirée par la passerelle d'Ajoux, veut réaliser un belvédère en châtaignier ?

Le conseil régional des Vosges veut à Gérardmer un abri à sel en sapin des Vosges ?

La communauté de communes de l'Aigoual veut utiliser le bois local pour faire une halle pour la fête de la transhumance ?

Dans les trois cas, des réponses sont proposées, parfois avec un charpentier local, comme à Gérardmer, parfois avec un plus lointain, ce qui ôte un peu d'intérêt, puisque transport du bois il y aura.

6. Un maître d'ouvrage impliqué : l'INRA

L'utilisation de bois locaux massifs est inscrite au programme : INRA à Nancy.

Les contrats entre l'INRA qui recherche en particulier sur les essences pouvant résister au réchauffement planétaire, et les scieries imposent ce choix. Il faut souligner la qualité exceptionnelle des bois obtenus.

7. L'effet des mesures après tempête

Les pouvoirs publics favorisent, en aidant des entreprises à s'installer, l'emploi des bois victimes de tempêtes : Logements à Blagnac, en pin des Landes, fabriqués à Marmande, donc au voisinage de la forêt landaise.

C'est l'entreprise retenue comme entreprise générale qui a choisi un sous-traitant travaillant en pin des Landes.

Les contraintes de limitation en longueur ont été contournées par de petites astuces de conception, cela en valait la peine.

8. L'arroseur arrosé

Le bois massif est imposé en phase APS par le Maître d'Ouvrage, face un lamellé-collé (choisi par moi) jugé « peu écologique » : le message est passé : Gymnase Fleming à Sassenage.

Si techniquement la structure ne pose pas de problème, et si les problèmes d'approvisionnement ont été réglés après réunions chez le scieur, il faut souligner que les assemblages ont été plus difficiles à réaliser, d'où du temps perdu sur chantier.

Il faut s'interroger sur le maintien de techniques d'assemblage élaborées avec le bois lamellé-collé quand on passe, ou repasse au bois massif. C'est la direction empruntée pour le projet de Gymnase du Collège de Chirens.

L'intérêt de tels projets reste, malgré les difficultés, évident : ressouder au moyen de réunions souvent très conviviales les liens entre les éléments d'une filière qui n'existe de manière concrète qu'à de tels moments, et roder les procédures de commande, de contrôle, et de mise en œuvre de bois massifs de fortes sections.

9. Le bois de la commune

Le bois de la commune de St Martin d'Uriage sera utilisé pour l'extension de la Mairie, et cela va dans le droit fil de la logique.

Mais la procédure a été complexe : il a fallu passer par une double consultation, de scieurs, et de charpentiers, au risque de rompre les liens qui lient traditionnellement les entreprises.

10. La dérive des labels

Dans un projet, la Maison du Département de Villard de Lans, comportant déjà une part majeure de bois massif local, son usage exclusif est imposé : c'est que les aides européennes sont conditionnées à ceci, et qu'un label gouverne tout cela désormais.

Il faudra désormais consacrer une part de notre énergie à prouver notre bonne volonté, même si depuis 20 ans, celle-ci est évidente.

La Maison du Département de Voiron, qui est en consultation, avec du bois de Chartreuse, ne subira pas le même sort, espérons le.

11. Conclusion

Il faut souhaiter que la raison progresse à pas de velours, et non pas à marches forcées.

Sinon, une conduite dictée par le simple bon sens devient au fil des ans, de la création de normes et de labels, de plus en plus difficile à tenir.

Sinon, une idée devient idéologie, et les organismes multiples et variés, les spécialistes auto-promus finissent par parasiter le monde de la construction, qui dans cette période charnière où nous devons plus que jamais inventer, n'a certes pas besoin de cet empilement, siècle après siècle, de couches sédimentaires.

Ce qui est censé servir de garde-fou devient une vraie folie. Ce qui devait nous protéger nous étouffe.

D'une manière plus générale, normes et réglementations, en véritables exo-squelettes, finissent par ruiner la colonne vertébrale qu'est la simple conscience professionnelle (la conscience écologique faisant partie naturellement de celle-ci) : qu'importe alors de mal faire, si c'est dans un cadre réglementaire ?

L'exemple des labels régissant l'usage des bois locaux n'étant hélas ici qu'un exemple de cette dérive, qui va à l'encontre du but poursuivi.

Ces labels, comme tant d'autres institutions, présentent le risque de devenir peu à peu non seulement improductifs ou parasitaires, mais réellement contre-productifs, à l'instar de ce que pouvait dénoncer il y a 30 ans Ivan Illich, à propos de l'éducation, de la santé, ou des transports. Leur existence décourage l'envie de s'y confronter, tant ils ont tendance à ériger en règle absolue, en privant le concepteur de toute liberté, ce qui doit être une tendance librement consentie.

« Les preuves fatiguent la vérité », comme l'écrivait Georges Braque.

Et les églises finissent par étouffer, selon moi, toute possibilité de croire.